Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil d'Etat 2007-2012: présidence, répartition et composition des départements

Les membres du Conseil d'Etat élus pour la législature 2007-2012 ont désigné à la présidence Pascal Broulis, à la tête du Département des finances et des relations extérieures. Jean-Claude Mermoud reprendra le Département de l'économie. Anne-Catherine Lyon, François Marthaler et Pierre-Yves Maillard conserveront leurs départements. Jacqueline de Quattro dirigera le Département de la sécurité et de l'environnement, Philippe Leuba le Département de l'intérieur.

Les choix quant à la présidence, la répartition et la composition des départements du futur gouvernement, qui entrera en fonction le 1er juillet prochain, ont été fixés par les membres du Conseil d'Etat élus ce printemps:

M. Pascal Broulis sera le président du collège pour la durée de la législature. Il exercera cette charge à la tête du département qui est aujourd'hui le sien et que rejoindront l'Office des affaires extérieures et la Chancellerie d'Etat, chargée de l'appuyer dans ses missions au service du collège et dans la conduite des relations avec le Grand Conseil et l'Ordre judiciaire.

M. Jean-Claude Mermoud reprendra le Département de l'économie, auquel sera rattaché le Service du développement territorial, fruit de la fusion déjà décidée entre l'aménagement du territoire et des améliorations foncières, en charge notamment du dossier transversal et stratégique du Plan directeur cantonal.

Mme Anne-Catherine Lyon dirigera son département actuel, dont la dénomination attestera le rôle que joue aujourd'hui la culture dans notre société (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture).

M. François Marthaler dirigera son département actuel, le Département des infrastructures, les améliorations foncières étant regroupées avec l'aménagement du territoire au sein du Service du développement territorial au Département de l'économie .

M. Pierre-Yves Maillard dirigera son département actuel, le Département de la santé et de l'action sociale.

Mme Jacqueline de Quattro prendra la direction du Département de la sécurité et de l'environnement. Par rapport à l'actuel DSE, deux changements: le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes lui est rattaché alors que le Service pénitentiaire rejoint le Département de l'intérieur.

M. Philippe Leuba dirigera le Département de l'intérieur, en charge des relations avec les communes et les préfectures, des affaires religieuses, des affaires juridiques et législatives, de la population, du domaine pénitentiaire (rattaché naguère au département des institutions et des relations extérieures, entre 1998 et 2002), de la mise en oeuvre de la constitution et du découpage territorial, ainsi que d'autres missions telle la surveillance des fondations et la conduite des réformes législatives touchant l'Ordre judiciaire. Le Conseil d'Etat entend aussi entreprendre le rattachement de l'Office du tuteur général auprès de l'ordre exécutif, au sein de ce département.

Les décisions ci-dessus seront formalisées officiellement le 1er juillet 2007et prendront effet ce jour-là. Elles ont été dictées par différentes considérations: le souci d'une répartition équitable des responsabilités, la volonté de préserver la collégialité en tirant le meilleur parti des nouvelles dispositions sur la présidence, le principe consistant à ne pas bouleverser une organisation départementale qui a fait ses preuves et enfin, le fait de valoriser dans une large mesure l'expérience acquise dans la conduite actuelle des dossiers. Face aux défis qui attendent le canton ces cinq prochaines années, cette approche est cohérente et opportune aux yeux des membres du nouveau gouvernement vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 mai 2007

Vincent Grandjean, chancelier de l'Etat de Vaud (079 210 84 09)

com-070502-CE2007-2012